

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 07/06/2018

ENR - Droit de partage - Règles applicables lors de la dissolution des sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel (SOFICA) - Rescrit

Séries / Division :

ENR - AVS, RES

Texte :

Des précisions sont apportées sur l'application du droit de partage, prévu à l'[article 746 du code général des impôts](#), dans le cadre des opérations de liquidation d'une société de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel (SOFICA).

Actualité liée :

X

Documents liés :

[BOI-ENR-AVS-30-20-10](#) : ENR - Droits dus sur les actes relatifs à la vie des sociétés et assimilés - Partage des sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés

[BOI-RES-000006](#) : RESCRIPT - ENR - Droit de partage - Règles applicables lors de la dissolution des sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel (SOFICA)

Signataire des documents liés :

Édouard Marcus, Chef du Service juridique de la fiscalité